



Le 25 septembre 2019

JO n° 223 du 25 septembre 2019 :

Ministère de la Culture :

Arrêté du 12 juillet 2019 accréditant des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques en vue de la délivrance de diplômes conférant un grade universitaire

Arrêté du 13 septembre 2019 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du Code du patrimoine (dessin de Michelangelo Buonarroti, dit Michel-Ange, *Un jeune homme nu entouré de deux autres figures, d'après Masaccio*)

Décision du 23 septembre 2019 modifiant la décision du 29 juin 2017 portant délégation de signature (secrétariat général)

Décret du 22 septembre 2019 portant nomination à la Commission nationale d'aménagement cinématographique (M^{me} Anne Cochard)

Avis de vacance d'un emploi de directeur régional adjoint délégué des affaires culturelles, chargé des patrimoines (Grand Est)

Avis n° 2019-09 de la Commission consultative des trésors nationaux (dessin de Michelangelo Buonarroti, dit Michel-Ange, *Un jeune homme nu entouré de deux autres figures, d'après Masaccio*)

Autres autorités :

Décret du 23 septembre 2019 approuvant la dissolution d'une fondation reconnue comme établissement d'utilité publique, abrogeant le décret portant reconnaissance de cette fondation comme établissement d'utilité publique et autorisant le transfert de ses biens (Fondation Jacques Toja pour le théâtre)

Arrêté du 19 septembre 2019 portant nomination (agent comptable : M^{me} Ghislaine Bala, Centre national du livre)

JOUE du 25 septembre 2019 (L245 - C321) :

RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

Contenus terroristes en ligne : les députés se prononcent pour l'ouverture des négociations avec les pays de l'UE

Communiqués de presse de la Cour de justice de l'Union européenne :

Communiqué de presse n° 112/19 : affaire C-507/17 : L'exploitant d'un moteur de recherche n'est pas tenu de procéder à un déréférencement sur l'ensemble des versions de son moteur de recherche

Communiqué de presse n° 113/19 : affaire C-136/17 : L'interdiction de traiter certaines catégories de données personnelles sensibles s'applique également aux exploitants de moteurs de recherche

Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne :

Arrêt de la cour (grande chambre) dans l'affaire C-507/17 : « Renvoi préjudiciel - Données à caractère personnel - Protection des personnes physiques à l'égard du traitement de ces données - Directive 95/46/CE - Règlement (UE) 2016/679 - Moteurs de recherche sur internet - Traitement des données figurant sur des pages web - Portée territoriale du droit au déréférencement »

Arrêt de la cour (grande chambre) dans l'affaire C-136/17 : « Renvoi préjudiciel - Données à caractère personnel - Protection des personnes physiques à l'égard du traitement de ces données figurant sur des pages web - Directive 95/46/CE - Règlement (UE) 2016/679 - Moteurs de recherche sur internet - Traitement des données contenues dans des sites web - Catégories de données spécifiques visées à l'article 8 de cette directive et aux articles 9 et 10 de ce règlement - Applicabilité de ces articles à l'exploitant du moteur de recherche - Portée des obligations de cet exploitant au regard desdits articles - Publication des données sur des sites web aux seules fins de journalisme ou d'expression artistique ou littéraire - Incidence sur le traitement d'une demande de déréférencement - Articles 7, 8 et 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne »

Missions et organisation du MC :

Délégations de signature de l'administration centrale : mise à jour du 25 septembre 2019 ([fichier joint : delegations_AC.pdf](#))

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture - [Création de la liste de diffusion « Bibliothèques accessibles »](#) pour diffuser les informations et partager les bonnes pratiques

Éducation - [Éducation artistique et culturelle](#) : trois élèves sur quatre bénéficient d'une action ou d'un projet

Sénat - [Un nouvel élan pour la presse](#) suite à l'accord entre les deux assemblées sur le projet de loi de modernisation de la distribution de la presse

Périodiques en ligne :

Fonction publique - [Vision RH n° 17 - Septembre 2019](#) : lettre de veille en France, en Europe et à l'international sur la fonction publique et les ressources humaines